Juillet 2012
N° 50

LA LETTRE AUX VILLOIS

Publiée par la commune de Villes sur Auzon

Les mots qui vont surgir savent de nous des choses que nous ignorons d'eux

René Char

Vieillir c'est quand on dit "tu" à tout le monde et que tout le monde vous dit "vous"

Marcel Pagnol

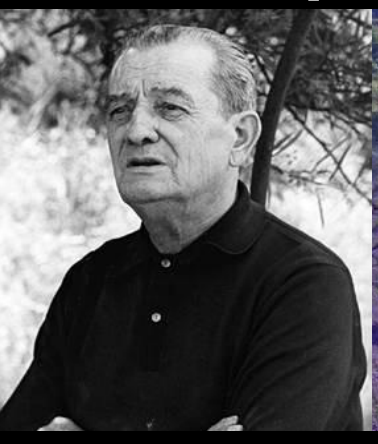

Tout finit afin que tout recommence, tout meurt afin que tout vive

Jean Henri Fabre

Sommaire

P.2 Le mot du Maire
P.3,4 Infos pratiques
P.5 Recensement 2012
PLU
Communauté des communes
Etat civil
P.6,7 Budget 2012
P.8 Infos du village
P.9,10 Plan canicule 2012
P.10,11, et 12 Associations
P.13,14 Manifestations à venir
P.15 C'était hier à Villes
P.16 Ecole

Directeur de publication
Robert DUFOUR

Rédactrice en chef
Jacqueline JACQUEMUS

Mise en page
Johanna DERDARI

Point infos tourisme
04 90 40 49 82

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les travaux de la future bibliothèque ont repris. Ils avaient été momentanément interrompus afin de solutionner à l'amiable un problème de réseau souterrain privé pour le sécuriser.

Malheureusement, n'ayant pas eu de réponse nous avons dû reprendre les travaux pour éviter de perdre une subvention de 68.000 € correspondant à une dépense de 110.000 € de travaux devant être réalisés avant fin Mai. Nous avons pu obtenir un subventionnement de ce projet à hauteur de 80%, il n'était évidemment pas envisageable de perdre près de 15% de ce financement.

Autre sujet de préoccupation ; la fermeture de la station service. Bien que propriété de la commune, le gérant ne nous a pas tenu informés de son intention de cesser son activité et nous nous sommes retrouvés devant le fait accompli. Un appel à candidature a été effectué nous espérons qu'il sera positif et que la station pourra réouvrir au plus tôt.

Dans les pages intérieures vous trouverez un résumé du budget communal. Je voudrais y apporter une précision ; les taux d'imposition pour l'année 2012 n'augmenteront pas.

N'est-ce pas là une assez bonne nouvelle ?

Robert Dufour

Infos pratiques

Médecins de garde

Samedi 7 Juillet – Dimanche 8 Juillet	Dr Boisson à Bedoin
Samedi 14 Juillet – Dimanche 15 Juillet	Dr Barnicaud à Bedoin
Samedi 21 Juillet – Dimanche 22 Juillet	Dr. Turturica Daniel à Mazan
Samedi 28 Juillet – Dimanche 29 Juillet	Dr Boisson à Bedoin
Samedi 4 Août – Dimanche 5 Août	Dr. Turturica Irina à Mazan
Samedi 11 Août – Dimanche 12 Août – Mercredi 15 Août	Dr Boisson à Bedoin
Samedi 18 Août – Dimanche 19 Août	Dr. Turturica Daniel à Mazan
Samedi 25 Août – Dimanche 26 Août	Dr Lunadier à Mormoiron
Samedi 1er Septembre – Dimanche 2 Septembre	Dr Brenguier à Mazan
Samedi 8 Septembre – Dimanche 9 Septembre	Dr Barnicaud à Bedoin
Samedi 15 Septembre – Dimanche 16 Septembre	Dr Coste à Malemort
Samedi 22 Septembre – Dimanche 23 Septembre	Dr Nadra à Villes sur Auzon
Samedi 29 Septembre – Dimanche 30 Septembre	Dr Caut-Poitout à Mazan

Dr Barnicaud 04 90 12 81 09
Dr Lunadier 04 90 61 80 27
Dr Dieterlen 04 90 65 92 12
Dr Nadra 04 90 61 88 96
Dr Gaudet 04 90 65 64 96

Dr Irina Turturica 04 90 29 67 78
Dr Daniel Turturica 04 90 69 70 17
Dr Coste 04 90 69 77 68
Dr Brenguier 04 90 69 88 67
Dr Caut-Poitout 04 90 69 63 15

En cas d'urgence :
Gendarmerie 04 90 61 80 03 ou 17.
Pompiers 18.
Samu 15.
Police Municipale 06 09 80 42 99.

Bibliothèque adultes :
Ouverte un Lundi sur deux de 17h à 19h.

Bibliothèque enfants :
Mercredi : 16h à 18h.
Vendredi : 16h30 à 18h30.

Le Trésor Public : 04 90 61 80 19
Lundi – Mardi – Jeudi : 8h à12h et 13h à 16h30.
Mercredi : 8h à 12h.
Vendredi : 8h à 12h et 13h à 15h.

Chirurgien dentiste de garde :
Pour connaître à tout moment le chirurgien dentiste de garde le plus proche de votre domicile composez le 04 90 31 43 43

Vétérinaires :
Paufert Olivier à Bédoin : 04 90 12 82 62
Crépet Bernard à Mazan : 04 90 69 69 13

Déchetterie Intercommunale
Route de la Sône
Jours et horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 17h.
Mercredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Fermée les dimanches et jours fériés.

Mairie :
Ouverte au public du Lundi au Vendredi de 9h à 12h
et les après-midi du Lundi et du Vendredi de 13h30 à16h30.
04 90 61 82 05.

La Poste : 04 90 61 82 85
Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.
Samedi de 9h15 à 11h30.

Pharmacie de garde :
de chez vous composez le 32 37 (34 centimes la minute).
Pour joindre la pharmacie de garde la plus proche

Point Info Tourisme : 04 90 40 49 82
Juillet et Août : Du Lundi au Vendredi : 9h - 12h et 13h – 16h30 et le Samedi : 9h – 12h30
Septembre : Du Lundi au Vendredi : 9h – 12h et 13h – 16h.

Infos pratiques

Destruction de nid d'insectes (guêpes, frelons…)

Les missions premières des sapeurs-pompiers restent avant tout la lutte contre les incendies et le secours à personne. Ainsi, dans certains départements, ils n'interviennent plus pour détruire les nids, sauf cas particuliers.

Dans le Vaucluse, les sapeurs-pompiers se déplacent, mais l'intervention est payante (environ 100€) et pas forcément immédiate.

Où et comment se forme ce nid ?

Au début de l'été, une « reine » fécondée en automne se réveille et commence à construire un nid dans lequel elle pond et élève quelques larves.

Ce nid peut se trouver dans des multitudes d'endroits plus ou moins accessibles.

Pourquoi s'en débarrasser ?

Quelques insectes isolés ne sont guère dangereux. En revanche, un nid entier d'insectes chez soi présente un risque potentiel, en raison du grand nombre de piqûres qui pourrait survenir et causer éventuellement une réaction allergique.

Cas n°1 : Nid accessible s'en débarrasser soi-même

Voici quelques conseils et précautions à prendre pour vous débarrasser d'un nid d'insectes :

- Achetez une bombe insecticide spéciale pour nids de guêpes et frelons.
- Suivez à la lettre le mode d'emploi.
- Intervenez toujours à la tombée la nuit, lorsque les insectes dorment. Couvrez-vous au maximum (pantalon, manches longues, chapeau, gant, lunettes, col relevé…). N'oubliez pas le visage.
- Eloignez les enfants.
- Un seul traitement suffit la plupart du temps, mais si vous voyez encore des guêpes sortir du nid le lendemain, renouvelez le traitement.

Le nid lui même peut rester en place ou être décroché : le même nid n'est jamais réutilisé deux fois.

Cas n° 2 : Nid difficile d'accès faire appel a des professionnels.

Si le nid est dans la terre ou si la destruction nécessite que vous fassiez un peu d'alpinisme, mieux vaut la confier à un spécialiste :

Les entreprises de désinsectisation, qui auront recours à la méthode la plus appropriée pour votre nid (pulvérisation, nébulisation ou poudrage) : coût d'environ 80€.

Cas n° 3 : Nid très difficile d'accès faire appel aux sapeurs-pompiers.

Intervention payante (environ 100 €) pour les particuliers et lieux privés.

Intervention gratuite sur voie publique ou dans les établissements recevant du public.

Cas n°4 : Nid d'abeilles ne pas détruire.

Les abeilles font partie des espèces protégées, il ne faut donc pas les tuer, mais faire appel à un apiculteur.

Recensement 2012

Il s'est déroulé du 19 Janvier au 18 Février.
Nous remercions nos trois agents recenseurs Anaïs, Audrey et Jacques pour l'excellent travail qu'ils ont accompli en temps et en heure sans oublier Josiane qui a dû enregistrer sur informatique toutes les données contenues sur les questionnaires et les transmettre à l'INSEE pour établir les statistiques. Nous rappelons que les identités des personnes recensées ne sont pas communiquées pour en préserver l'anonymat.
Remerciements également aux Villoises et Villois pour leurs participations à cette enquête.
Bien qu'obligatoire, quelques personnes ont refusé de remplir les questionnaires dont la confidentialité est pourtant garantie et protégée par la loi. Ce refus est tout autant regrettable que dommageable pour la commune ; en effet une partie des dotations que l'Etat verse aux collectivités est en fonction du nombre d'habitants.
Le nombre d'habitants qui ont été recensés est de 1296. En 2007, au précédent recensement nous étions 1249.

P.L.U

La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplacera l'actuel plan d'occupation des sols (POS) se poursuit. Une réunion avec les différents services de l'Etat a eu lieu, validant le Projet d'Aménagement et du Développement Durable. Les travaux de la commission d'urbanisme se poursuivent.
Elaboration du règlement du zonage puis enquête publique qui devrait avoir lieu au début 2013.
Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier important.

Communauté des Communes des Terrasses du Ventoux

Les travaux préparatoires pour la fusion de la communauté des Terrasses du Ventoux avec la communauté du Pays de Sault ont débuté. Pour ce faire un chargé de mission a été recruté, des réunions ont eu lieu avec les services de la préfecture, de la direction des finances publiques ainsi qu'avec les élus des deux communautés afin d'harmoniser les compétences de la future communauté regroupant outre nos deux collectivités la commune de Ferrassière. La fusion est programmée pour le premier trimestre 2013.

Etat Civil

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés :

- Le 17/05/2012, René GRAILLE.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	**1 475 878.00**
Charges à caractère général	302 550.00
Charges de personnel	568 595.00
Autres charges de gestion courante	130 251.00
Charges financières	52 200.00
Virement à la section d'investissement	***422 282.00***
RECETTES	**1 475 878.00**
Produits des services	55 654.62
Impôts et taxes	714 363.00
Dotations, participations	270 276.22
Autres produits de gestion courante	60 000.00
Atténuation de charges	15 000.00
Produits financiers	300.10
Produits exceptionnels	1 000.00
Excédent de fonctionnement reporté	***359 284.06***

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Report des restes à réaliser	Vote nouvelles propositions	Total RAR + vote
Montants	**592 203.93**	**826 810.18**	**1 419 014.11**
Emprunts et dettes assimilés		109 975.00	109 975.00
Opérations d'équipement total * *(détails page 6)*	520 262.33	716 835.18	1 237 097.51
Solde d'exécution négatif reporté.	71 941.60		71 941.60
Recettes	Report des restes à réaliser	Vote	Total RAR + vote
Montants	**508 400.00**	**910 614.11**	**1 419 014.11**
Dotations, fonds divers et réserves.		25 795.00	25 795.00
Subventions d'investissement.	318 769.00	278 595.51	597 364.51
Emprunts et dettes assimilés.	189 631.00		189 631.00
Immobilisation en cours.		112 000.00	112 000.00
Excédent de fonctionnement capitalisé.		71 941.60	71 941.60
Virement de la section de fonctionnement.		422 282.00	422 282.00

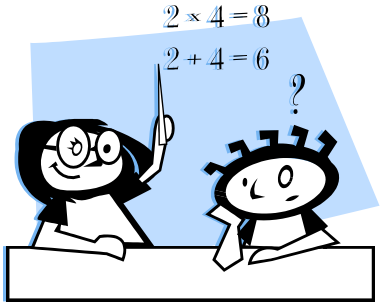

DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

	Report des restes à réaliser	Vote nouvelles propositions	Total RAR + vote
Total	**520 262.33**	**716 835.18**	**1 237 097.51**
Eglise	2 746.88		2 746.88
Eclairage public	3 385.11	4 000.00	7 385.11
Equipement informatique		7 500.00	7 500.00
Matériel outillage technique	665.26	47 000.00	47 665.26
Skate park	25 000.00	96 000.00	121 000.00
Frais d'urbanisme	8 088.99	120.01	8 209.00
Cimetière	24 294.97	3 715.17	28 010.14
Incendie	1 210.37	1 500.00	2 710.37
Camping		31 500.00	31 500.00
Piscine		2 000.00	2 000.00
Mobilier Scolaire		1 000.00	1 000.00
Travaux bâtiment mairie		7 500.00	7 500.00
Réhabilitation immeuble	450 000.00	353 000.00	803 000.00
Signalisation et numérotation.	4 870.75		4 870.75
Défibrillateur		2 000.00	2 000.00
Voirie et réseaux		160 000.00	160 000.00

Infos du village

Qui vole les fleurs ?

Beaucoup de travail et d'argent dépensé par la commune (argent du contribuable) tout ça pour ce résultat.
Des jardinières du village ont été pillées. Les habitants de notre commune et les touristes apprécient énormément que le village soit fleuri et notre équipe technique se donne beaucoup de mal pour arroser et entretenir les jardinières.
Honte à la personne qui par son attitude irrespectueuse du bien d'autrui sème la suspicion.
Pire encore, je suis atterrée d'apprendre que les sépultures de Gaël et de David, les deux jeunes gens du village partis beaucoup trop tôt, ont été profanées. Comment peut-on voler, arracher des fleurs sur des tombes ?
Comment peut-on tomber si bas dans l'abjection ?

La poste

Un dessin a été choisi parmi ceux réalisés par les enfants de l'école communale pour figurer sur les nouvelles enveloppes de Villes sur Auzon.
Elles sont en vente au prix de 8.60€ le lot de 10 déjà timbrées.

Profitez –en vite avant qu'elles disparaissent !!!

LE PLAN CANICULE 2012

Suite à la canicule de 2003, et comme les années précédentes, la Mairie de Villes-sur-Auzon met en place un système qui a pour but de répondre aux besoins d'une population fragilisée (service gratuit).

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence la liste nominative de notre commune permettra une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

Qui réalise la demande d'inscription ?

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).

La personne doit-elle produire les pièces justificatives de son appartenance à l'une des trois catégories (plus de 65 ans, plus de 60 ans inapte au travail, handicapée) ?

Les personnes attestent sur l'honneur de leur qualité ; les pièces justificatives n'ont donc pas à être produites à l'appui de la demande mais sont tenues à la disposition du maire, le cas échéant. En revanche, si la demande d'inscription au registre ou la demande de radiation est le fait du représentant légal, ce dernier doit présenter l'acte justifiant sa qualité (extrait du jugement de tutelle).

✂----------

Fiche à retourner à la Mairie
Place de la Mairie - 84570 Villes-sur-Auzon
04 90 61 82 05
mairie@villes-sur-auzon.fr

Nom : _____ Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Numéro de téléphone : _____

Catégorie *(ex : + de 65, handicapé…)* : _____

Adresse : _____

_____

Personnes à prévenir en cas d'urgence : _____

_____

Observations diverses *(ex : nom de la personne ayant effectué cette demande, etc…)* : _____

_____

_____

Date et signature :

LE PLAN CANICULE 2012 (suite)

Dans le cadre de la mise en place du Plan Départemental Canicule 2012, le Département de Vaucluse a souhaité renouveler sa mobilisation.

Ainsi, à l'identique de l'été 2011, le Conseil Général tient à vous informer des dispositions mises en place par ses services :

- Les services du Département interviendront auprès des bénéficiaires de l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie et des personnes percevant la Prestation Compensatoire Handicap, susceptibles d'être rendus plus vulnérables en raison des effets, ces personnes, relevant des équipes médico-sociales PA/PH du Département continueront à bénéficier d'un accompagnement par ces dernières durant cette période.
- En cas de difficultés particulières pour des bénéficiaires de l'Allocation Départementale Personnalisée à l'Autonomie ou la Prestation de Compensation Handicap inscrits sur vos listes, ces services restent à votre disposition. A cet effet, un numéro vert **0800 125 135** est mis en service à compter du 1er Juin 2011, afin que vous puissiez nous faire connaître les coordonnées de ces personnes.

Associations

Foyer Rural

Le Samedi 14 Avril à la salle multifonctions le livre tant espéré sur Villes sur Auzon a été mis en vente. Il a fallu beaucoup de temps pour le mettre au point et beaucoup de compétences et de connaissances additionnées, beaucoup de temps à plancher sur l'histoire et la rédaction pour arriver à cet ouvrage de grande qualité.
Mais notre attente n'a pas été déçue. C'est un vrai bonheur de lire, de regarder les photos, d'apprendre des tas de choses sur notre village.
Merci au Foyer Rural pour cet investissement de qualité et en particulier à Mme Dominique BIBAL.
Nous n'exprimons qu'un souhait. A quand le deuxième tome ?

Vide Grenier

Le 17 Mai s'est tenu le grand vide grenier organisé par le foyer rural.
Ce fut encore un grand succès d'autant plus qu'il a échappé au temps pluvieux que nous avions à cette période.

Retro Carnaval

Le 19 Mai une rétrospective des carnavals, des défilés de chars qui se déroulaient auparavant dans le village a été présentée au public dans la salle multifonctions.
Cette animation proposée par Mme Martine AIME n'a pas eu le succès qu'elle méritait.
Cependant les personnes présentes lors de la rétroprojection ont été très satisfaites.
Un grand merci à Martine qui s'est investie dans cette manifestation qui lui a demandé un grand travail de recherche. La recette intégrale a été versée au CCAS qui remercie très fort Martine.

Associations (suite)

Théâtre

Le Vendredi 1er Juin à la salle polyvalente Nicole nous a présenté son Théâtre :

- 3 SKETCHS ont été joués par les petits enfants avec conviction.
- Les ados ont présenté un sketch des inconnus. Ils nous ont donné un aperçu de leur talent aussi bien par leur composition que par leurs costumes. Très belle interprétation.
- Puis la soirée s'est terminée par une pièce jouée par les adultes.

Ce fut une belle soirée, beaucoup de personnes sont venues applaudir les acteurs du village.

Merci Nicole !

Le Foot

L'assemblée générale a eu lieu le 2 Juin à 18h30 à la salle polyvalente.
Un nouveau bureau a été élu.
Président : Stéphane LECLERC.
Vice Président : Charlène LECLERC.
Trésorier : Christophe SINI.
Secrétaire : Marion ROUX.
Vice trésorier : Mathieu COURBET.
Vice secrétaire : Sandrine LECLERC.
Membres : Fabrice VITALBO, Mathio KEVIN et Thomas FONTINELLE.

Comité Communal Feux de Forêt

L'équipe se renforce, trois nouveaux bénévoles : Jean-Pierre Hamon, Olivier Defaria, André Pontier.
Ce début d'année a été consacré à la formation des membres : secourisme, conduite 4x4, exercices avec les pompiers du Vaucluse. Le Samedi 2 Juin, journée du Vaucluse durable, le CCFF a participé à la surveillance des bois autour du plan d'eau des Salettes de Mormoiron. Ce même jour, en soirée, intervention à la bergerie du Pas du Loup pour noyer les restes d'un barbecue. C'est faire courir un grand risque à notre forêt que d'allumer un feu à l'extérieur de la bergerie et c'est verbalisable.
Vendredi 8 Juin rencontre avec le CCFF de Sault au plan d'eau de Villes, échange de bonnes pratiques, exercices et préparation du planning des tournées d'été.
Le CCFF n'est qu'un maillon de la protection incendie, le comportement vigilant de chacun est le meilleur garant pour un été sans feu.

Associations (suite)

Foyer Rural

Le Foyer Rural du village a fêté le 30ième anniversaire de sa naissance, Samedi 23 Juin autour de la place du 8 Mai. Toute l'après-midi, des jeux divers ont été organisés pour les enfants et un spectacle de magie a même été donné devant un public d'une centaine de personnes. En présence de tous les anciens présidents du foyer rural, à commencer par Monsieur le Maire, Robert DUFOUR, son créateur, un spectacle musical a également été donné par William TORRENT au cours de la soirée.

Metysman

Cela fait bientôt 4 ans que l'association a vu le jour, bientôt 4 ans que notre Gaël nous a quittés.

Au début très motivés et pris dans l'engouement, nous n'avons toutefois pas réalisé l'ampleur de l'héritage que Gaël nous avait laissé. Nous n'étions qu'une bande de jeunes mal préparés aux difficultés administratives. Nous n'avons donc pu conserver la rigueur permettant à l'association de fonctionner correctement, malgré tout le soutien que nos ainés nous ont apporté.

Toutefois, fort de ces erreurs, et ayant pu constater par nous même la masse de travail et la méthode correcte à adopter nous sommes désireux aujourd'hui de relancer le projet *Metysman*.

Gaël voyait grand, loin et il avait raison.

C'est aujourd'hui pour nos frères et sœurs que nous voulons que l'association perdure. C'est aussi, nous pensons, un devoir pour nous, car si nous sommes tous rassemblés aujourd'hui, c'est grâce à lui. Par amour pour ses amis, il s'est investi, et nous lui devons de rendre la pareille.

Mais aujourd'hui; qu'est-ce qui a changé?

Tout d'abord, il est bon de rappeler que les membres ont tous entre 18 et 25 ans. Il est donc aisé de comprendre que chacun d'entre nous a dû faire face à un tournant, tant dans sa vie professionnelle qu'étudiante. Certains sont partis à Avignon, d'autre à Nîmes ou à Marseille finir leurs études, tandis que d'autres ont trouvé un travail les occupant à plein temps. Il a donc été dur de concilier les différentes disponibilités de chacun.

Aujourd'hui nous sommes fiers de dire que nous pouvons tous compter les uns sur les autres pour avancer.

Venons-en au bilan, certes peu convaincant mais tout de même pas ridicule.

Le succès de nos animations a évolué dans le même sens que notre motivation. Mais nous ne saurons dire lequel des deux est le déclencheur: Avons-nous eu moins de monde, parce que nous n'étions plus motivés, ou cette perte de motivation est-elle due à la baisse de fréquentation? Les premières animations comme le loto, le tremplin rap ont été un véritable succès tant pour les participants que pour les artistes. Néanmoins, nous conservons des ombres au tableau telles que la paella, qui ne nous a pas permis de rentrer dans nos frais, et la journée cerf volant, qui n'a pour ainsi dire fait décoller personne.

Tous ces rendez-vous manqués ou non, nous ont permis de réfléchir et de tirer les conclusions qui s'imposaient. Nous savons pertinemment que la « culture rap » ne touche qu'une minorité, mais nous pensons avoir aussi fait des efforts pour la détourner afin de la mettre à son avantage, ou de s'en être carrément éloignés comme pour le loto ou la paella. C'est donc dans cette voie que nous souhaitons continuer, tout en n'oubliant ni ne reniant pas cet art qui était si cher à Gaël.

Gaël nous a lancé un défi, il est aujourd'hui temps de le relever.

L'équipe de Metysman

Associations
Manifestations à venir

Programme Fête Votive 2012

Le 13 Juillet :

- **15h** au Bar de l'Oliveraie : Tirage du concours de pétanque doublette montée un adulte (homme ou femme) + un enfant (moins de 12 ans). Prix : 80 € + les mises (10 € par équipe).
- **21h** : Retraite aux flambeaux accompagnée par la Peña « La Vidourlenque de Lunel » suivie d'un feu d'artifice au stade.
- **22h** sur la place du 8 Mai : Grand bal animé par l'orchestre « Kaschmir ».

Le 14 Juillet :

- **Dès 8h** au bar de l'Oliveraie : Déjeuner/Inscription et à **9h** tirage du concours de jeu Provençal doublette montée. Prix : 150 € + les mises (10 € par équipe).
- **11h** place de la Mairie : Jeux pour enfants.
- **15h** au bar de l'Oliveraie : Tirage du concours de pétanque doublette à la mêlée. Prix : 80 € + les mises (10 € par équipe).
- **21h** sur la place du 8 Mai : Grand repas Républicain (apéritif offert), animation par « Cocktail Melodies » (voir affiche spécifique pour menu et réservation).

Le 15 Juillet :

- **9h** au bar de l'Oliveraie : Tirage du concours de belote doublette montée. Prix 80 e + les mises (10 € par équipe). Suite et fin du concours de jeu Provençal.
- **15h** au bar de l'Oliveraie : Tirage du concours de pétanque doublette montée. Prix : 80 € + les mises (10 € par équipe).
- **22h** sur la place du 8 Mai : Grand bal animé par l'orchestre « Namas Pamous ».

Soirée Brassens

Une soirée « Brassens » aura lieu cet été à l'annexe du Camping. Entrée gratuite. La date et l'heure ne sont pas encore connues. Vous pourrez vous en informer au Point Infos Tourisme de Villes.

Festival de Jazz

Le Festival de Jazz aura lieu les :

- 25 Juillet : Pierre Guicquero Project 7tet.
- 26 Juillet : Gadjo Combo Manouche.
- 31 Juillet : Swingtime Claude Tissendier 4tet.
  Hommage à Benny Goodman.
- 1er Août : **Soirée prestige** Claude Bolling 5tet. Payant : 10 €.
- 2 Août : Big Band Alain Rattier.

Associations
Manifestations à venir (suite)

Fête du Raisin Muscat des Terrasses du Ventoux

Dans le cadre de la fête du raisin Samedi 22 Septembre à 18h30 à la salle multifonctions l'association « Fabula Théâtre » nous présentera une pièce intitulée « Les Chicoteuses » Contes et légendes de Provence.
Durée 1 heure. Soirée gratuite.

Nous vous rappelons que la fête du raisin aura lieu le Dimanche 23 Septembre 2012.
Cette année sera marquée par la venue de Mme VIGIER « meilleure fromagère de France 2009 » qui nous fera partager ses connaissances sur le fromage en liaison avec les vins et avec d'autres produits du terroir.

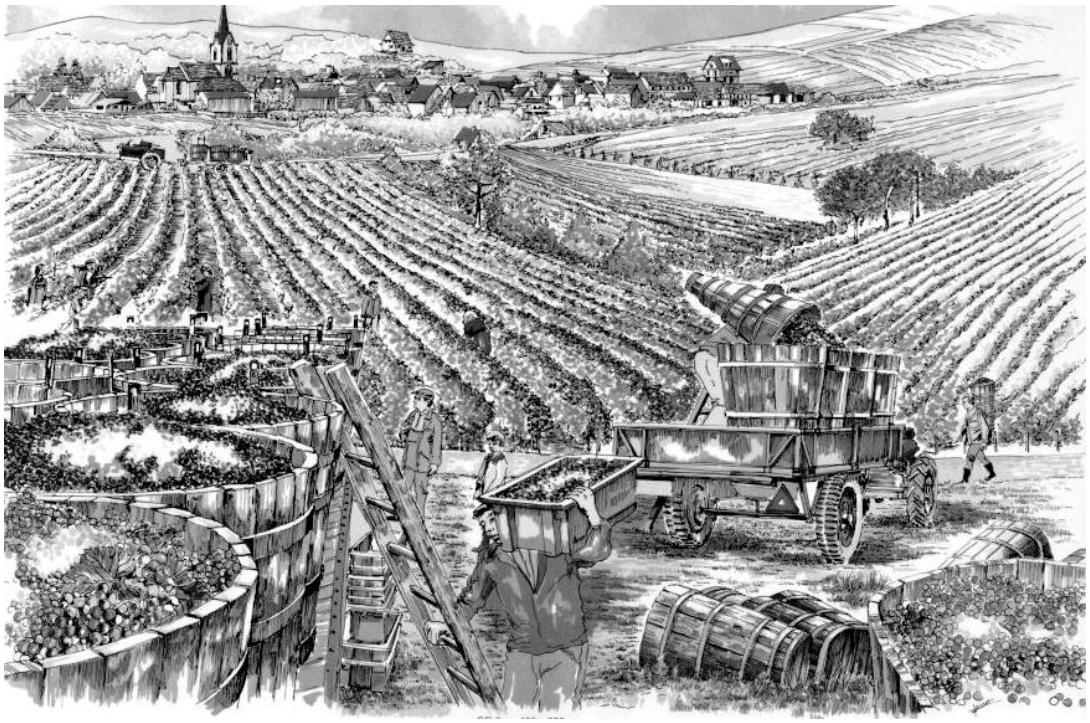

Cave TerraVentoux

Depuis plus de six ans, la Cave TerraVentoux s'engage à vous offrir des activités oenotouristiques de qualité, autres que la traditionnelle dégustation de vins au caveau. En effet, nous vous proposons un panel d'activités aussi riches que variées. Comme vous devez certainement déjà le savoir, nous organisons des balades vigneronnes à travers les vignes de la cave mais aussi des excursions en vélo électriques ou des escapades en E-Solex pour mieux apprécier le remarquable terroir de notre région du Piémont du Ventoux. Nous vous proposons également de mêler culture musicale, nos vins et des produits du terroir lors de nos balades viti-culturelles au crépuscule. Cette année, ce sera un groupe de jazz local, Alex Roure et ses acolytes qui accompagneront le repas après une petite randonnée à la tombée du jour.
Nous vous attendons pour partager avec vous des moments de bonne humeur et de convivialité.

C'était hier à Villes sur Auzon

Chorale « Au Fil de l'Auzon » 24 Juin 2000

Chronique photographique
Armand CARBUNAR

Ecole

Projet Haïti

Des enfants qui aident des enfants

Les classes de CE2/CM1 et de CM2, à l'initiative de l'association Kareen Mane, Aide aux Enfants en Difficulté (AED), ont participé à la création d'une bibliothèque humanitaire en récoltant plus de 2000 livres, des étagères, des jeux et autres matériels. Un conteneur est parti de Marseille pour Haïti en emportant entre autre les dons récoltés, triés et emballés par les élèves de l'école.

Les enfants ont pu compter sur le soutien de la municipalité (employés, camion, découpe des étagères) pour mener à bien leur projet.

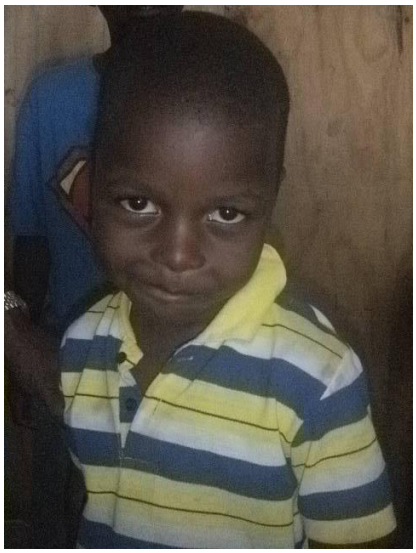

Deux des enfants d'Haïti
à qui nous souhaitons
de bonnes lectures